



COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE

14 rue de la bière 39100 DOLE

Tél : 06.70.06.36.95

www.defense-hopitaux-dole.fr

comitedefensehopitauxdole@gmail.com

Dole, le 17 février 2021

LETTRE OUVERTE

Monsieur Olivier VERAN

Ministre des Solidarités et de la Santé

14 Avenue Duquesne

75350 Paris

Monsieur le Ministre,

L'hôpital public Louis Pasteur de Dole, qui concerne une population de 100 000 habitants, a payé au prix fort ces dernières années les politiques d'austérité budgétaire menées par les responsables politiques successifs. La suppression du service de réanimation, de la 2ème ligne de SMUR la nuit, la fermeture de plus de 70 lits d'hospitalisation et la disparition d'une centaine de postes de personnels ont affaibli le service public hospitalier sur notre territoire. Cela est d'autant plus sensible en cette période de pandémie.

Aujourd'hui c'est le service de chirurgie conventionnelle qui est très clairement menacé de disparition.

Dans le cadre d'une coopération avec le CHU de Besançon, la construction d'un nouveau bloc opératoire va être tout prochainement engagée avec un investissement à hauteur de 12 millions d'euros. Cependant, l'appel d'offres pour sa construction tout comme l'autorisation actuelle de chirurgie communiquée par l'ARS en 2020, prévoient un projet 100 % ambulatoire alors qu'aujourd'hui la chirurgie conventionnelle assure 35 % des opérations.

Une telle décision serait catastrophique pour l'établissement et surtout pour la santé des jurassiens. Tout d'abord parce que l'hôpital de Besançon ne dispose pas des moyens nécessaires pour compenser cette fermeture. Et ensuite parce que la suppression de la chirurgie conventionnelle aboutirait à réduire la présence permanente des chirurgiens et des anesthésistes. Elle mettrait donc en péril les urgences et la maternité.

A ce jour 65 communes de notre bassin de vie ont, par délibération, montré leur attachement à notre hôpital public et réclament le maintien de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur. Le maire de Dole, président du Conseil de surveillance de l'hôpital vient, tout récemment, d'adresser un courrier au Directeur de l'A.R.S. pour demander le report de ces décisions.

Pour répondre aux besoins de la population du Nord Jura, par le maintien des disciplines traditionnelles installées ici de longue date, tout comme celles plus récentes comme la chirurgie du cancer du sein, nous exigeons le maintien et le développement d'un hôpital public de qualité, permettant, selon les principes fondateurs de notre république, un égal accès aux soins pour toutes et tous.

Cela passe par un engagement très clair pour le maintien de la chirurgie conventionnelle, l'élaboration du projet médical correspondant et le recrutement de chirurgiens et de personnels soignants nécessaires à son exercice et leur financement.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous assurer précisément du maintien à Dole, du service de chirurgie conventionnelle indispensable au fonctionnement de la maternité et des urgences du Centre Hospitalier Pasteur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Copie à M. le Préfet du Jura
M. le Sous-Préfet de Dole
Mmes et M. les Parlementaires du Jura

**Pour le Comité,
Axel Fricke, Président**